



Procès-verbal du conseil municipal

Mercredi 29 mai 2024 à 19h00

Mairie d'Huriel – Salle du conseil



Le conseil municipal d'Huriel s'est réuni le mercredi vingt-neuf-mai-deux-mille-vingt-quatre à dix-neuf heures, à la mairie d'Huriel, dans la salle du conseil, au nombre de quinze, sous la présidence de monsieur ABRANOWITCH Stéphane, maire, en suite de la convocation en date du vingt-quatre-mai-deux-mille-vingt-quatre.

Présents : 15

- Mr Stéphane ABRANOWITCH
- Mme Pauline AVELINE
- Mr Jean-Pierre PENAUD
- Mr Serge LAURENT
- Mme Delphine SUREAU
- Mme Samantha BOUTET
- Mr Serge DUMONT
- Mme Sandrine DEFFONTIS
- Mr Frédéric BONEMAISON
- Mr Antoine DESGRANGES
- Mme Christelle MAUME
- Mr Pierre VALLOCCHIA
- Mme Corinne NAQUET
- Mme Elodie OGAR
- Mr Alain BLONDRON

Procurations : 7

- Mme Valérie TABOURET pour Mme Delphine SUREAU
- Mr Jean-Elie CHABROL pour Mr Stéphane ABRANOWITCH
- Mme Elise MELSEN pour Mme Pauline AVELINE
- Mme Véronique GODET pour Mr Frédéric BONEMAISON
- Mr Mathieu MAGNIERE pour Mr Jean-Pierre PENAUD
- Mme Caroline GRATIAN pour Mme Samantha BOUTET
- Mr Gérard BOURICAT pour Mme Corinne NAQUET

Absents : 1

- Mr Frédéric BERTHELIER

Mme Delphine SUREAU est élue secrétaire de séance et en accepte les fonctions (article L.2121-15 du CGCT).

Sommaire

Approbation du compte rendu du conseil municipal précédent.....	4
Procès-verbal modifié du conseil municipal du 26 mars 2024	4
Procès-verbal du conseil municipal du 25 avril 2024.....	4
Délibérations.....	5
Convention de prêt du minibus à l'association des « Maîtres sonneurs » (DEL24052901).....	5
Subvention au bénéfice de la communauté de communes du pays d'Huriel pour l'organisation de l'exposition estivale à la Toque : « George Sand, la plume et le chemin » (DEL24052902)	5
Convention de mise à disposition du personnel de la communauté de communes du pays d'Huriel pour remboursement de salaire pour les visites de la Toque en période estivale (DEL24052903).....	5
Emprunts prévus aux budgets principaux 2024 de la commune et de l'assainissement	6
Budget assainissement (DEL24052904).....	6
Budget commune (DEL24052905)	7
Convention service protection des données (DEL24052906).....	8
Affaires générales et questions diverses.....	9
Informations sur les virements de crédits	9
Virement de crédit n°1.....	9
Virement de crédit n°2.....	9
Point de situation sur le groupe de travail des « cheminements doux ».....	9
Elections européennes 2024.....	9
Travaux d'assainissement de la rue de Vignes et impact sur la circulation	9
Tour d'agenda	10
Entretien des espaces verts et des accotements.....	10
Publications municipales	10
Départ à la retraite de Mme Christiane GUINARD – Directrice générale des services.....	10

Approbation du compte rendu du conseil municipal précédent

Procès-verbal modifié du conseil municipal du 26 mars 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 26 mars a été amendé afin de porter les corrections ci-dessous sollicitées lors du conseil municipal du 25 avril 2024 :

- Le montant des subventions accordées aux associations afin de le mettre en conformité avec les décisions du conseil municipal ;
- Indiquer, à leur demande, les noms des élus qui ont voté contre le budget principal de la commune afin de manifester leur désaccord sur l'acquisition d'un minibus partiellement financé par des subventions au bénéfice de la commune ;
- Délibération relative à la participation à l'action « Élu(es) Rural(es) Relais de l'Égalité » ERRE et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal. (DEL24032629) en la personne de Mme Valérie TABOURET
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés soutient l'action « Elus Ruraux Relais de l'Égalité » (ERRE) et désigne Mme Valérie TABOURET comme « élue rurale relais de l'Égalité » au sein du conseil municipal et Mme Pauline AVELINE comme suppléante.

Le procès-verbal du conseil municipal du 26 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal du conseil municipal du 25 avril 2024

Ce procès-verbal a été transmis par courriel comme pièce jointe de la convocation au conseil municipal 29 mai 2024.

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

Délibérations

Convention de prêt du minibus à l'association des « Maîtres sonneurs » (DEL24052901)

L'association « Les maîtres sonneurs » sollicite le prêt du minibus afin de permettre le bon déroulement de la fête des maîtres sonneurs prévue les 6 et 7 juillet 2024. Cette manifestation se traduira par deux jours de randonnée pédestre, avec des animations, sur le sentier des maîtres sonneurs. Le minibus sera destiné à effectuer le transport des randonneurs entre les lieux de la manifestation et Huriel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le prêt du minibus au profit de l'association « Les maîtres sonneurs ».

Subvention au bénéfice de la communauté de communes du pays d'Huriel pour l'organisation de l'exposition estivale à la Toque : « George Sand, la plume et le chemin » (DEL24052902)

La communauté de communes du Pays d'Huriel organise une exposition estivale sur George Sand intitulée « George Sand, la plume et le chemin » qui permettra d'admirer des correspondances inédites de George Sand et ses contemporains, une sélection de ses manuscrits les plus célèbres ainsi que des portraits et objets ayant appartenu à l'auteure.

Cette exposition se tiendra à la Toque à Huriel du 20 juin au 22 septembre 2024

Une subvention est sollicitée pour permettre l'acquisition de vitrines d'expositions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide le versement d'une subvention de fonctionnement depuis le compte 657351 vers le groupement à fiscalité propre de rattachement (la communauté de communes) pour un montant de 5 000,00 euros.

Convention de mise à disposition du personnel de la communauté de communes du pays d'Huriel pour remboursement de salaire pour les visites de la Toque en période estivale (DEL24052903)

Durant la saison estivale, du 18 mai au 15 septembre, la communauté de communes du Pays d'Huriel assure des visites guidées de la Toque.

Ces visites ont lieu :

- le mercredi à 15h00 ;
- le samedi à 10h00 ;
- le samedi à 15h00.

En dehors de la période estivale, les visites ont lieu toute l'année, le mardi et le jeudi, après prise de rendez-vous préalable à la mairie.

La convention a pour objet de permettre le remboursement d'une partie du salaire de l'agent qui assure ces visites durant la période estivale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à signer la convention à venir entre la communauté de communes du Pays d'Huriel et la commune d'Huriel en vue de permettre le remboursement des salaires pour les visites de la Toque durant la période estivale.

Emprunts prévus aux budgets principaux 2024 de la commune et de l'assainissement

Lors de l'élaboration des budgets primitifs de la commune et de l'assainissement, le recours à des emprunts y était inscrit en recette d'investissement pour en assurer l'équilibre.

Le cumul de ces emprunts s'élève à 460 000,00 euros répartis de la manière suivante :

- Budget assainissement 160 000,00 euros ;
- Budget commune : 300 000,00 euros.

Différents établissements bancaires ont été sollicités parmi lesquels le crédit mutuel, la banque populaire, la caisse d'épargne, le crédit agricole et la banque de territoires. Le crédit mutuel a réclamé de nombreuses pièces pour réaliser la proposition financière qui n'était pas transmise le jour du conseil municipal.

La banque des territoires propose des emprunts à taux variables calculé sur le livret A auquel s'ajoute une marge. Entre le mois d'avril et le mois de mai 2024, les propositions de cet établissement ont augmenté de 0,25% pour atteindre le taux de 3,84% (15 ans) ou 3,90% (20 ans) dorénavant supérieur à d'autres offres des établissements.

Budget assainissement (DEL24052904)

L'emprunt, pour un montant de 160 000,00 euros à échéances constantes, a pour vocation de permettre le financement des travaux de la rue des Vignes consécutifs à une dégradation des canalisations du réseau d'assainissement dont les eaux usées se répandent dans les caves des bâtiments adjacents. Cette situation nécessite de réparer en urgence le réseau d'assainissement tout en respectant les objectifs définis dans le schéma directeur.

	15 ans			20 ans		
	Taux	Annuité	Total Intérêts	Taux	Annuité	Total Intérêts
 CRÉDIT AGRICOLE	4%	14 389,50€	55 854,45€	4,07%	11 845,28€	76 917,64€
 CAISSE D'ÉPARGNE	3,89%	14 128,89€	51 945,36€	3,99%	11 649,02€	72 992,39€
 BANQUE POPULAIRE	3,76%	13 984,43€	49 778,39€	3,84%	11 486,97€	69 751,43€
 BANQUE des TERRITOIRES <small>GRUPE CAISSE DES DÉPÔTS</small>	3,84%	–	–	3,90%	–	–

La proposition la plus favorable permet de réaliser des projections d'endettement sur 15 ou 20 ans et qui sont reportées sur le tableau ci-dessous.

Année	Annuités actuelles	Projection nouvel endettement	
		15 ans	20 ans
2024	108 159,31	122 143,74	119 646,28
2025	108 159,31	122 143,74	119 646,28
2026	108 159,31	122 143,74	119 646,28
2027	108 159,31	122 143,74	119 646,28
2028	108 159,31	122 143,74	119 646,28
2029	108 090,83	122 075,26	119 577,80
2030	93 394,67	107 379,10	104 881,64
2031	89 068,86	103 053,29	100 555,83
2032	30 577,68	44 562,11	42 064,65
2033	19 531,74	33 516,17	31 018,71
2034	11 037,26	25 021,69	22 524,23
2035	11 037,26	25 021,69	22 524,23
2036	11 037,26	25 021,69	22 524,23
2037	11 037,26	25 021,69	22 524,23
2038	11 037,27	25 021,70	22 524,24
2039	11 037,26	11 037,26	22 524,23
2040	11 037,27	11 037,27	22 524,24
2041	11 037,26	11 037,26	22 524,23
2042	11 037,26	11 037,26	22 524,23
2043	11 037,31	11 037,31	22 524,28

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour recourir à l'emprunt proposé par la Banque Populaire avec un remboursement à échéances constantes sur 15 ans d'un montant de 160 000 euros à intégrer dans le budget d'investissement du budget assainissement.

Budget commune (DEL24052905)

L'emprunt, pour un montant de 300 000,00 euros à échéances constantes, a pour vocation de permettre le financement des travaux d'investissement de la commune qui concerne notamment les chantiers suivants :

- Mise aux normes de la gendarmerie – 730 k€
- Rénovation énergétique des écoles – 643 k€
- Travaux de la toiture de l'église – 100 k€

	15 ans			20 ans		
	Taux	Annuité	Total Intérêts	Taux	Annuité	Total Intérêts
 CRÉDIT AGRICOLE	4%	26 979,27 €	104 723,08 €	4,07%	22 209,05 €	144 215,05 €
 CAISSE D'ÉPARGNE	3,89%	26 490,65 €	97 393,82 €	3,99%	21 841,07 €	136 855,48 €
 BANQUE POPULAIRE	3,76%	26 219,79 €	93 330,90 €	3,84%	21 537,25 €	130 778,92 €
 BANQUE des TERRITOIRES GRUPE CAISSE DES DÉPÔTS	3,84%	--	--	3,90%	--	--

La proposition la plus favorable permet de réaliser des projections d'endettement sur 15 ou 20 ans et qui sont reportées sur le tableau ci-dessous.

Année	Annuités actuelles	Projection nouvel endettement	
		15 ans	20 ans
2024	186 501,29	213 480,56	208 038,54
2025	235 545,10	262 524,37	257 082,35
2026	240 659,35	267 638,62	262 196,60
2027	258 160,77	285 140,04	279 698,02
2028	257 673,96	284 653,23	279 211,21
2029	257 080,47	284 059,74	278 617,72
2030	183 326,56	210 305,83	204 863,81
2031	172 567,49	199 546,76	194 104,74
2032	154 218,23	181 197,50	175 755,48
2033	146 367,46	173 346,73	167 904,71
2034	127 414,44	154 393,71	148 951,69
2035	126 927,63	153 906,90	148 464,88
2036	126 440,84	153 420,11	147 978,09
2037	118 120,91	145 100,18	139 658,16
2038	94 438,16	121 417,43	115 975,41
2039	94 438,13	94 438,13	115 975,38
2040	40 473,47	40 473,47	62 010,72
2041	17 988,21	17 988,21	39 525,46
2042		0,00	21 537,25
2043		0,00	21 537,25

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour recourir à l'emprunt proposé par la Banque Populaire avec un remboursement à échéances constantes sur 15 ans d'un montant de 300 000 euros à intégrer dans les recettes d'investissement du budget de la commune.

Convention service protection des données (DEL24052906)

Une convention entre l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA) et la commune d'Huriel permettait de désigner l'ATDA comme délégué à la protection des données afin d'accompagner la mairie dans l'ensemble des démarches relatives à l'application du RGPD (Règlement Général de protection des Données) et des recommandations de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL).

L'accompagnement proposé par l'ATDA concerne notamment l'analyse, le contrôle, les démarches administratives et la veille réglementaire. Le coût de cet accompagnement est de 1 287,00 € par an.

Cette convention est arrivée à expiration le 31 décembre 2023 et l'ATDA propose de la reconduire si accord du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le maire à établir une nouvelle convention pour le service de protection des données entre la mairie d'Huriel et l'Agence Technique Départementale de l'Allier.

Affaires générales et questions diverses

Informations sur les virements de crédits

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions prises dans le cadre de la fongibilité des crédits, pour les virements de crédits effectués de chapitre à chapitre

Virement de crédit n°1

Objet : Subvention à la communauté de communes pour l'exposition George Sand à la Toque

Date : 16 mai 2024

Section	Chapitre	Article	Opération	Montant
Fonctionnement	011	6281	Concours divers (cotisations....)	- 5000,00
Fonctionnement	65	657351	GFP de rattachement	+ 5 000,00

Virement de crédit n°2

Objet : Travaux de la Toque

Date : 23 mai 2024

Section	Chapitre	Article	Opération	Montant
Investissement	23	231	Opération 530	+3 067,21
Investissement	23	231	Opération 580	-3 067,21

Point de situation sur le groupe de travail des « cheminements doux »

Le maire expose les réflexions du groupe de travail sur les cheminements doux en vue de favoriser les déplacements pédestre et cycliste et leur desserte du centre-bourg, des écoles, du collège, des commerces, des villages.

Elections européennes 2024

Le maire effectue un point de situation sur les élections et l'organisation des bureaux de vote. Les membres du conseil sont sollicités pour participer au fonctionnement des bureaux de vote.

Travaux d'assainissement de la rue de Vignes et impact sur la circulation

Il est évoqué les travaux d'assainissement de la rue de Vignes qui vont durer plusieurs semaines afin de réparer les conduites endommagées qui laissent se répandre les eaux usées dans les habitations adjacentes. Ces travaux impactent la circulation sur l'avenue de la République durant la semaine du 27 au 31 mai car il est nécessaire de procéder au raccordement des nouvelles conduites sur le collecteur principal.

Des déviations ont été mises en place pour permettre la circulation de part et d'autre de la voie ferrée.

Il a été constaté des difficultés de circulations, des accrochages ainsi que des voitures qui ont glissés dans le fossé car des poids-lourds ont notamment empruntés des voies qui leur étaient interdites en raison de la faible largeur de ces voies (rue des Chenevières notamment).

L'ensemble des informations connues sur les difficultés rencontrées et observées ont été communiquées au conseil, soulignant parfois une distorsion avec des éléments qui avait été rapportés.

Tour d'agenda

Le maire effectue un tour de l'agenda afin de rappeler les dates ponctuant la vie de la commune pour les semaines à venir

- Dimanche 23 juin : Course de caisse à savons
- Samedi 29 et dimanche 30 juin : Fête médiévale
- Kermesses :
 - 15 juin : école maternelle
 - 20 juin : périscolaire
 - 28 juin : école élémentaire

Entretien des espaces verts et des accotements

Mr BLONDRON indique le besoin de faucher certains accotements des voies de la commune. Il lui est indiqué que la situation est connue et que la mauvaise météo favorise la poussée rapide des végétaux et simultanément est un obstacle à la tonte / fauche.

Les services techniques sont essentiellement consacrés à cette tâche qui est particulièrement chronophage à cette période de l'année.

Publications municipales

Le bulletin municipal est en cours d'impression et sera prochainement livré.

Un livret de présentation de l'ensemble des activités de la saison estivale a été réalisé.

Départ à la retraite de Mme Christiane GUINARD – Directrice générale des services

Monsieur le maire rappelle que Mme Christiane GUINARD quitte ses fonctions le 1^{er} juin 2024. Il la remercie pour les services rendus à la commune d'Huriel et la qualité des relations.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 2 juillet 2024 à 19h00, à la mairie d'Huriel dans la salle du conseil.

Secrétaire de séance

Delphine SUREAU



Le maire

Stéphane ABRANOWITCH

